

# La Petite Tunisie

SOCIALE

La Tunisie Socialist

Le Petit Tunisien

Inscriptions page 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page : 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.  
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

## Ni conversion ni réduction des rentes payées par l'Etat pour ses emprunts de guerre

Nous sommes heureux de voir le « République » de Constantine journal de M. Morinaud, député-maire de Constantine et sous-secrétaire d'Etat dans le Cabinet Tardieu ajouter sa protestation contre tout projet de conversion des rentes de l'Etat, qui serait un vol manifeste à l'égard de ceux qui ont prêté leur argent à l'Etat alors que celui-ci en avait le plus pressant besoin.

Voici comment s'exprime le journal de notre ami :

Les patriotes ont donné leur argent à l'Etat pendant la guerre.

Ils ont perdu par la stabilisation du franc à 4 sous les quatre cinquièmes de leur capital.

N'a mis pendant la guerre ses fonds en achats de maison ou de terres. Il n'a pas perdu un centime de son capital. Ce dernier n'a fait qu'augmenter.

Y a, lui, donné ses fonds à l'Etat pour lui permettre de soutenir la guerre. S'il a donné cent mille francs, ils sont aujourd'hui réduits à 20.000 !

Qu'un nouveau conflit éclate, l'Etat n'aura guère à compter dans ces conditions sur l'argent des Français.

C'est là dans tous les cas une éventualité à craindre.

Or, voici qu'après avoir fait perdre les quatre cinquièmes de leur capital aux patriotes, il est maintenant question, par la conversion du 5 ou du 6 pour cent à 4 pour cent de diminuer encore leurs modestes rentes. Ce sera alors complet !

La commission des finances de la Chambre est nettement hostile à ce projet néfaste que le gouvernement a songé à proposer pas.

Sur ce sujet la « République », journal radical-socialiste, fait les judicieuses observations que voici :

« La question posée est celle de savoir si les classes moyennes et les modestes rentiers qui ont fait confiance à l'Etat en des heures difficiles seront une fois de plus les principales victimes de la politique financière à l'heure même où la hausse des prix de détail rend leur situation aussi difficile et parfois aussi précaire.

C'est à leur détriment, surtout, que fut faite la stabilisation, nom moderne de la faillite, lorsqu'il s'agit de l'Etat. La dépréciation du franc, depuis l'émission de ces emprunts convertibles, les a privés des 2 tiers ou même des trois quarts de leur capital. L'inflation monétaire qui continue réduit le pouvoir d'achat de leurs modestes revenus. Faudra-t-il, par ces conversions massives, accroître une troisième fois leurs rudes difficultés ?

Nous ne croyons pas que cette politique soit heureuse, qu'elle soit conforme à l'intérêt d'un pays dont la force, aussi bien dans la paix que dans la guerre dépend si étroitement de la prospérité de ces classes moyennes. C'est une tout autre politique économique et financière qu'il faut avoir l'énergie d'inaugurer et de poursuivre. »

Espérons que ce projet (dont par ailleurs le rendement net serait considérablement réduit au budget par la réduction correspondante du rendement de notre impôt sur le revenu) sera purement et simplement abandonné.

La conversion des rentes payées par l'Etat pour ses emprunts de guerre est un défi à la justice la plus élémentaire après une stabilisation qui a fait perdre aux patriotes prêteurs de leur argent à l'Etat les quatre cinquièmes des capitaux qu'ils lui ont confiés.

« LE REPUBLICAIN ».

Notre collaborateur Civi, en honnête homme, envisageait le relèvement des fonds d'Etat de quatre-cinquièmes, et l'on parle de réduire de 6 ou 5 pour cent à quatre la rente servie !

Ce serait du propre.

Sûrement, ceux qui osent émettre pareille proposition n'ont pas dû verser un rouge liard à l'Etat pour la défense du pays.

J. S. P.

Une conférence familière de M. Lucien Saint aux journalistes du Maroc

En rentrant d'une inspection dans les territoires de l'Extrême-Sud marocain, M. Lucien Saint a reçu les journalistes des quotidiens et périodiques de Rabat et Casablanca.

Comme de coutume, cette réunion de

la plus grande simplicité, s'est déroulée dans une atmosphère des plus cordiales. M. Lucien Saint, après avoir donné une impression de son récent voyage à Agadir et dans le Souss, a fourni diverses indications sur les prochaines dispositions économiques et budgétaires qui seront prises au Maroc. Il a souligné le fait que le prochain budget a été équilibré sans impôts nouveaux et qu'un emprunt de 800 millions a été conclu pour la construction de la voie ferrée de Fez à Oudjda.

Il a également laissé entrevoir l'éventualité d'un grand emprunt de 1 à 2 milliards en 1934, nécessaire pour parfaire l'outillage économique du Protectorat.

Enfin, le Résident Général a annoncé la prochaine création d'une caisse centrale agricole par l'Administration à laquelle se trouveront rattachées toutes les caisses agricoles régionales.

Nous verrions avec plaisir, l'honorable M. Manceron imiter l'exemple de son collègue du Maroc.

Cette réunion des journalistes, directeurs ou rédacteurs en chef, par le Résident Général lui-même, aurait des avantages considérables, car le pays verrait dans celle-ci le souci du Gouvernement de le tenir au courant des projets qu'il étudie, et dont il projette l'application.

Pour les affaires courantes, et de peu d'importance, le Bureau de la Presse à la Résidence Générale continuerait à les fournir aux reporters des quotidiens qui ont besoin de cette copie pour remplir leurs longues colonnes.

## Ni fête du cinquantième ni voyage présidentiel en 1931

Puisqu'il est entendu qu'il n'y aura, l'an prochain ni fête du Cinquantième et probablement ni voyage présidentiel, impossible, par les temps de crise que la Tunisie traverse, non seulement agricole, oléicole, vinicole, et même dans l'exploitation de ses mines qui toutes, ou à peu près toutes, accusent des pertes plus ou moins élevées qui ont obligé les dirigeants à licencier tout ou partie de leurs personnels en attendant des temps meilleurs, alors que viendrait faire M. le Président de la République dans un pays si durement atteint, car la Tunisie vit, autant de ses produits agricoles, que de ses mines de fer, plomb, phosphates, calamine et autres blende ou cuivre.

Voici, d'après la « Voix de la Terre » de Paris, sous la signature de M. Gustave Coste, président de la C. G. V., le relevé des pertes des mines tunisiennes :

— Le Djebel Lorbeuss, perte : 119 millions 182 francs.

— Fedj-el-Adouan, perte : 277.483 francs, portant le déficit à 841.705 francs.

— Garn Alfassa, perte : 167.148 francs.

— Le Phosphates de Tebbaka (dépot de bilan) : 9.654.109 francs.

— Djebel Sakarna, perte : 397.228 fr., portant le déficit à 457.421 francs.

— Djebel-Ressas, perte : 17.998 francs.

— Société Minière du Nord de l'Afrique : 277.316 francs.

D'autres sociétés ne donnent à leurs actionnaires aucun dividende pour des raisons diverses; la liste serait trop longue à reproduire.

Devant cette situation plus que pénible nous nous demandons s'il était bien utile d'envoyer M. d'Orgeval, chef du Service Touristique faire des conférences dans la Métropole pour attirer des visiteurs pour de soi-disant fêtes qui n'auront pas lieu, pas plus que le voyage du Président de la République qui ne voudra certainement pas en fin de mandat grèver notre budget d'une lourde dépense pour un budget où l'on a eu toutes les peines du monde à trouver trente millions pour les traitements de notre armée de fonctionnaires beaucoup trop nombreux pour un petit pays de 2.000.000 d'habitants.

L. de P.

M. Pierre COT

le jeune député de Chambéry

va un peu fort

On se souvient certainement de M. Pierre Cot, ce jeune député de Chambéry qui vint au printemps plaider devant le tribunal civil et qui par suite de malaise éprouvé par une traversée très dure ne put ni assister au banquet qui devait être donné en son honneur ni faire la conférence sur

laquelle ses amis politiques comptaient.

Bref ce fut une déception. Sous ce titre : « Explications, de l'huile sur le feu, il n'en est pourtant pas besoin » le « Petit Casablancais » publie ce qui suit :

Un jeune politicien radical-socialiste dont l'évolution ultra-rapide du catholicisme le plus chaud au radicalisme le plus fougueux et au pacifisme le plus exalté, fait l'amusement de tous les partis, M. Pierre Cot, après avoir été à Grenoble un des choryphées du parti radical, est allé à Berlin, entouré d'une sorte d'auréole officielle pour y prononcer des paroles singulièrement imprudentes.

« La France, a-t-il dit, n'est pas opposée à une révision des Traités ». Et il a offert à l'Allemagne des mandats coloniaux que nul ne l'avait chargé de proposer.

« Le malheureux ne s'est aperçu qu'il aiguillait ainsi bien fâcheusement l'appétit des Allemands.

« Au même moment on avait la surprise, pour ne pas dire plus, de voir M. Gustave Hervé arborer un programme aussi imprévu que saugrenu. Cet écrivain, souvent mieux inspiré, et qui dans certains milieux conservateurs dispose dit-on, de quelque crédit se prononce tout à coup :

1<sup>o</sup> pour la renonciation au plébiscite de la Sarre ;

2<sup>o</sup> pour l'autorisation de laisser l'Allemagne annexer l'Autriche ;

3<sup>o</sup> pour la restitution à l'Allemagne de ses colonies ;

4<sup>o</sup> pour la révision du statut militaire allemand, en accordant à l'Allemagne l'augmentation de ses effectifs ;

5<sup>o</sup> pour la rétrocession par la Pologne du Couloir de Dantzig aux Allemands.

A ce prix, assure M. Gustave Hervé, nous pourrions sauver la paix !

« En vérité, on croit rêver. On pense à une supercherie, à une plaisanterie. Mais pas du tout, c'est très sérieux !

Naturellement, les Allemands prennent bonne note de ces propositions alléchantes et d'une imprudente folie.

Ils jugent donc qu'ils n'ont pas à se gêner avec nous et que, mieux encore qu'il y a seize ans, ils peuvent hausser le ton et multiplier leurs prétentions. Ils n'y manquent d'ailleurs pas.

Ainsi, rapproche-t-on misérablement la guerre en voulant l'éloigner. C'est jeter de l'huile sur le feu à une heure où il n'en est pourtant point besoin.

Comme on comprend, dans ces conditions, l'alarme croissante et justifiée de ceux des Français qui savent voir et prévoir !

Tel est le cas, notamment du Comité permanent de vigilance des anciens combattants, qui vient d'organiser à Paris une grande manifestation à la salle Wagram, sous ce titre significatif : « Sauvons la paix ! »

Cette démonstration, qui sera suivie de plusieurs autres, car les anciens combattants connaissent la guerre et ne voudraient pas de sitôt « remettre ça », avait pour but de réveiller à temps le pays, de l'empêcher de glisser dans la fournaise, où il est malheureusement trop clair que le poussent, inconsciemment sans doute, mais de façon à peu près inévitable, de malheureux pacifistes et des prophètes imprudents, qui n'ont pas l'air de se douter qu'ils jouent avec le feu et le fer.

On ne peut que regretter le langage de M. Pierre Cot et les fantaisies de M. Gustave Hervé.

## Un démenti, M. Briand

Dans les milieux indigènes on se montre assez inquiet depuis le jour où a été lancée la nouvelle que le Quai d'Orsay projetait d'abandonner UNE PARTIE DE LA TUNISIE A L'ITALIE !

Cette nouvelle nous paraît tellement invraisemblable que nous nous refusons absolument à la croire fondée.

La Tunisie n'est pas le Congo où l'on pouvait, sans inconvénient, abandonner quelques kilomètres carrés pour que l'Allemagne nous fiche la paix au Maroc.

En Tunisie, on ne peut se permettre aucun abandon de territoire qui n'est, du reste pas à nous, et puis, pourquoi consentirions-nous cet abandon ?

Pour rectifier quoi ?

En deçà ou au-delà de Fort-Saint ?

Si c'est au-delà, ce serait très grave. Qu'on y réfléchisse en haut lieu.

Nous avons assez d'histoires comme cela sur le bras sans y ajouter celle-ci, qui pourrait nous causer quelque déconvenue, si la nouvelle était exacte.

Réfléchissez bien, M. Briand, avant de

nous engager, c'est un de vos vieux partisans qui vous demande de briser votre plume plutôt que de consentir cet abandon.

## Les services modèles de santé et d'hygiène au Maroc

Nous relevons avec plaisir les lignes élogieuses pour Mme Lucien Saint publiées par le docteur Paul Démons dans le « Courrier Colonial » de Paris.

Tout d'abord, le docteur Démons rend hommage à la maréchale Lyauté qui a organisé les œuvres d'assistance à l'Enfance du Maroc, puis il ajoute :

« L'œuvre admirable réalisée en Tunisie par Mme Saint est un sûr garant de la progression au Maroc de cette action sociale sous une impulsion aussi persévérante qu'éclairée.

« Des Gouttes de Lait prospères, fréquentées par de nombreux enfants européens et indigènes, existent à Rabat, Fès, Meknès, Oudjda, Marrakech, Mogador, Kénitra et Casablanca.

« Six dispensaires antituberculeux, dotés d'infirmières visitieuses, fonctionnent avec succès à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Meknès et Mogador. »

Et pour cette œuvre admirable reconvenue et continuée au Maroc, le Président de la République n'avait même pas, dans sa poche, le petit bout de ruban rouge que méritait le dévouement de la digne compagne de M. Lucien Saint.

Ajoutons que Mme Manceron n'a pas voulu laisser périr les œuvres de Mme Saint et qu'elle s'attache à les développer si faire se peut.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces dévouements et les féliciter très sincèrement.

## Echos et Nouvelles

S. A. LE BEY A HAMMAM-LIF

Dimanche, S. A. le Bey est arrivée à Hammam-Lif à 10 heures, par train spécial tout pavoisé.

Une brillante réception avait été préparée par la Municipalité, et le Bey s'en est trouvé charmé.

Il a reçu les souhaits de bienvenue du vice-président de la Municipalité et de diverses autres autorités; puis ses sujets, princes, ministres, hauts dignitaires de la Cour se sont livrés au baise-main traditionnel.

L'après-midi, des réjouissances diverses ont eu lieu devant le palais jusqu'à la nuit tombante; puis tout est rentré dans le calme jusqu'à l'heure de la retraite.

Au moment de celle-ci, le palais nous a paru bien sombre; ne serait-il pas pourvu de l'électricité ? Si non, il faut sans tarder procéder à son installation, afin qu'il soit tous les soirs éclairé largement.

## HOMMAGE DES COLLABORATEURS DE M. MANCERON

Au cours d'un dîner intime, les collaborateurs de M. Manceron, Résident Général, ont remis à celui-ci les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

## DEBOUT LES MORTS !

La fête de l'Armistice a été célébrée cette année avec plus d'éclat et de ferveur que ces dernières années.

A quoi cela tient-il ?

L'horizon est sombre, le ciel est chargé d'électricité, et chacun se demande si demain nous n'assisterons pas à un nouveau conflit armé, dont l'enjeu serait la Tunisie et peut-être la Corse et aussi la révision du traité de Versailles qui libérerait les vaincus de toute dette de guerre, alors qu'en 1871 nous avons dû payer jusqu'au dernier centime.

## A L'OFFICE POSTAL TUNISIEN

Tous les amis que compte M. Crouzet, le très sympathique chef des services électriques à l'Office Postal Tunisien, et Dieu sait s'il en a, se sont réjouis de la régularisation de sa situation qui le met à parité avec les autres chefs de service au point de vue des émoluments.

Cette décision a été prise sur la proposition de M. le Directeur de l'Office Postal qui a réparé ainsi une injustice flagrante.

Nous tenons à l'en féliciter comme nous félicitons très sincèrement M. Crouzet qui est aussi modeste que gros travailleur.

Et les services qu'il dirige ne sont pas une sinécure, on peut nous croire sur parole.

## APRES LA SESSION DU TRIBUNAL CRIMINEL

Tous ceux qui ont assisté aux diverses audiences du Tribunal Criminel s'accordent à dire que M. le président Fabiani a

**Grand Hôtel du Casino**  
HAMMAM-LIF  
DEJEUNERS — DINERS  
Ouvert toute l'année

dirigé les débats d'une façon remarquable.

Et les peines infligées n'étaient ni trop douces, ni trop sévères; en un mot, un juste milieu, sauf pour ce misérable père de 58 ans, qui a violé sa propre fillette de 12 ans.

Il méritait la réclusion à perpétuité, au lieu des 8 ans qui lui ont été infligés.

Avec les grâces qu'il peut obtenir dans trois ou quatre ans, et même moins, ce monstre sera rendu à la circulation, et jouira de la retraite de sa compagnie qui ne peut la lui supprimer, malgré sa condamnation infamante.

## RETOUR A LA SANTE

Nous avons appris avec peine l'indisposition de notre ami M. J.-B. Curtelin, vice-président de la Municipalité.

Nous sommes heureux de son retour à la santé, qui lui a permis de reprendre le cours de ses occupations.

## NECROLOGIE

Nous adressons nos très sincères condoléances à M<sup>re</sup> Duran-Angliviel, à Mme Eva Fichet et à leur famille qui viennent d'avoir la douleur de perdre leur mère et parente, décédée à Argenteuil (près Paris).

Au moment de mettre sous presse nous recevons de Beyrouth, la très douloureuse nouvelle de la mort de Mlle Madeleine Bériel, la plus jeune fille de Mme et de notre ami M. Philippe Bériel, conseiller du Gouvernement en Syrie, ancien secrétaire général adjoint du Gouvernement tunisien.

Nous prions Mme et notre Ami M. Bériel de croire à la part très grande que nous prenons à leur douleur et d'agréer nos plus sincères et émuës condoléances.

Notre ami et Mme Laguilhaumie ont eu la grande douleur de perdre leur fils aîné décédé des suites de guerre, et, ce qui est plus navrant, c'est qu'il laisse une veuve éplorée et six enfants, dont l'aîné n'aurait pas douze ans.

Nous les prions de croire à la part très grande que nous prenons à leur douleur et d'agréer nos sincères condoléances.

## SAINT-GERMAIN

Nous avons appris avec un vif plaisir que Mlle France Prézélin, fille aînée de Mme et M. Prézélin, de Saint-Germain, avait passé avec succès, à Paris, le brevet d'infirmière avec la mention bien.

Nos lui adressons nos sincères compliments et nos félicitations à la famille Prézélin qui jouit de la sympathie générale à Saint-Germain.

## Pourquoi J'emploie La Poudre Tokalon A La MOUSSE de CREME

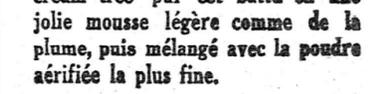
La Poudre Tokalon adhésive, malgré le vent ou la pluie.



JEN'AI JAMAIS LE NEZ BRILLANT

La Poudre Tokalon adhésive, malgré le vent ou la pluie.

Dans la Poudre Tokalon, du cold cream très pur est battu en une jolie mousse légère comme de la plume, puis mélangé avec la poudre aérifiée la plus fine.



Dans la Poudre Tokalon, du cold cream très pur est battu en une jolie mousse légère comme de la plume, puis mélangé avec la poudre aérifiée la plus fine.



Dans la Poudre Tokalon, du cold cream très pur est battu en une jolie mousse légère comme de la plume, puis mélangé avec la poudre aérifiée la plus fine.



